

PMOI1091 - Chariots élévateurs catégorie 5



DESCRIPTION

Ce cours permettra à l'étudiant de se sensibiliser à l'inspection, à l'identification des risques et à l'utilisation sécuritaire de chariots élévateurs de catégorie 5 selon la norme CSA B335-15 « Norme de sécurité pour les chariots élévateurs ».

OBJECTIFS

- Connaître les règlements et les normes canadiennes
- Définir ce qu'on entend par opérateur compétent
- Responsabilités de l'opérateur et de l'employeur
- Décrire les règlements et les normes canadiennes
- Comprendre les risques associés à l'utilisation
- Reconnaître les risques liés à l'utilisation de chariots
- Déterminer les mesures de prévention à préconiser
- Nommer et reconnaître des accidents courants
- Reconnaître les limites opérationnelles du chariot
- Les facteurs influençant le triangle de stabilité
- Déterminer les caractéristiques des charges
- Reconnaître les risques de l'environnement de travail
- Comprendre les pratiques sécuritaires
- Les principes d'équilibre, de stabilité et de capacité
- Reconnaître les pratiques sécuritaires
- Les chartes de capacité des fabricants
- Développer les compétences essentielles d'inspection visuelle
- Décrire les principaux types de vérifications
- Expliquer la pertinence et l'utilité des inspections
- Reconnaître l'importance de l'inspection préventive
- Reconnaître l'importance de l'inspection préventive
- Déterminer les éléments à inspecter
- Effectuer l'inspection quotidienne
- Consigner les données pertinentes au registre des contrôles techniques
- Déterminer les actions à la suite d'une inspection
- Opérer un chariot élévateur en toute sécurité
- Effectuer une analyse appropriée de l'environnement
- Se conformer à la méthodologie d'inspection
- Effectuer la vérification des dispositifs de sécurité
- Ravitailler sécuritairement le chariot élévateur
- Démontrer l'opération sécuritaire d'un chariot

Mars 2026

- Débute : 13 mars 2026
- Doit être résident canadien et avoir un minimum de 16 ans.
- 8 h 30 à 16 h 30
- 300,00 CAD
- CCNB - Campus d'Edmundston
- Bottes et casque de sécurité obligatoires

Mars 2026

- Débute : 20 mars 2026
- Doit être résident canadien et avoir un minimum de 16 ans.
- 8 h 30 à 16 h 30
- 300,00 CAD
- CCNB - Campus de la Péninsule acadienne (École des Pêches)
- Bottes et casque de sécurité obligatoires

Mars 2026

- Débute : 20 mars 2026
- Doit être résident canadien et avoir un minimum de 16 ans.
- 8 h 30 à 16 h 30
- 300,00 CAD
- CCNB - Campus de la Péninsule acadienne (École des Pêches)
- Bottes et casque de sécurité obligatoires

INSCRIVEZ-VOUS!

<https://inscription.ccnb.ca/>

INFORMATION:

FORMATION.CONTINUE@CCNB.CA